

## COMPTE RENDU REUNION du 07/10/2022

Présents : CLAUDOTTE Corinne, EULRY Denis, GAUDÉ Patrick, MANGENOT Stéphane, MATHIEU Eric ,SCHMITT Nadine, SCHMITT Patrick, SAUNIER Emmanuel, THABOURIN Bernard.

Absents : Olivier LEMERCIER pouvoir à Corinne CLAUDOTTE

### **Redevance assainissement 2023**

Le Maire présente au conseil municipal l'étude assainissement établie par la communauté de communes.

- = Plan existant
- = Plan à venir
- = Coût total des travaux

Explique au conseil municipal que maintenant que l'étude est terminée il est nécessaire de voter une redevance assainissement pour le 01/01/2023.

Après délibération le conseil municipal vote le montant de la redevance à 1.25€TTC  
Cette redevance figurera sur la facture d'eau.  
Accepté à l'unanimité

Une réunion publique sera organisée en mairie afin de présenter cette étude.

Une demande sera faite à la trésorerie de Colombey-les-Belles pour mettre en place un prélèvement mensuelle et éventuellement un relevé de compteur au mois de juin afin de faire une facturation intermédiaire. (Ceci sera mis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du Syndicat des eaux)

### **ONF Programme des coupes 2023**

Après avoir délibéré sur le sujet, le conseil municipal décide de recontacter la garde forestière et de reporter la délibération à la prochaine réunion.

### **Demande d'autorisation d'installation d'un stationnement avec borne électrique**

Le maire présente le courrier du « Château ferme d'Aboncourt » pour une demande d'aménagement de place de stationnement avec borne électrique au niveau de la rue reliant la rue haute et la rue Basse.

Après délibération le conseil municipal refuse cette proposition et les renvoie au projet initial de l'installation de cette borne sur leur parking privé « rue du cimetière ».

### **CDG54 Convention partenariat Médecine professionnelle et Préventive.**

Après délibération le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention partenariat Médecine professionnelle et préventive avec le centre de gestion et autorise le maire à signer la convention.

### **SPL-Xdemat Renouvellement de la convention prestations intégrées**

Après délibération le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention prestations intégrées pour 5 ans et autorise le maire à signer la convention.

## **Divers**

### **Repas des anciens**

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 13 novembre 2022 à Tramont-Lassus, la salle de Vicherey étant prêtée cette année à la boulangerie DAGOBERT.

Pour les personnes qui ne participeront pas au repas un colis sera distribué d'une valeur de 25€. Ce colis sera distribué le samedi 10 décembre 2022.

### **Fauchage des chemins communaux**

Stéphane MANGENOT s'est renseigné des tarifs de fauchage auprès de Francis THRION  
La commission chemin se réunira le mercredi 12/10/2022 à 20h00 afin de décider des chemins à entretenir cette année.

### **Nettoyage du cimetière**

Un nettoyage du cimetière sera réalisé le samedi 29/10/2022 pour la Toussaint.  
Tous les bénévoles seront les bienvenus. Rendez-vous devant la mairie à 9h00.

### **Illumination de Noël**

Vu la crise énergétique le conseil municipal s'interroge sur la mise en place des illuminations de Noël. En poser moins nécessiterait tout de même l'intervention de la nacelle.  
En attente de consignes éventuelles venant de la préfecture.  
Le conseil municipal en reparlera à la prochaine réunion

### **Utilisation des puits communaux**

Il est rappelé qu'il est interdit de se servir dans les puits communaux sans autorisation de la mairie.

Le maire va se renseigner auprès de l'agence de l'eau et de la police de l'eau quant à l'utilisation de ces ouvrages.

Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 13/10/2022

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,  
M. MATHIEU Eric

